Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260413-D202604039-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 02/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/04/039

Séance du 8 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, JAMIN Lydie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DANION Stéphane, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Evan PERRIN et mesdames Aurélie ROUAULT, Renée FILATRE.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Madame Aurélie ROUAULT à madame Claire DESMARS.

DELIBERATION 2026/04/039 : TRAVAUX- ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA RENOVATION DES ABRIS BUS 2026

Rapporteur : Didier GUERIN

CONTEXTE : *M. Didier Guérin, adjoint à la voirie, indique que le conseil municipal a validé lors de sa séance du 27 janvier 2026 la rénovation de deux abris bus (Beauvais & Le Pâtis Chedo) il convient aujourd'hui après la consultation d'attribuer le marché.*

Vu la consultation pour la rénovation des abris bus ;

Commune de PAIMPONT
Aménagement d'arrêts de bus - Programme 2026

	ESTIMATION ATEC OUEST			BROCELIANDE			COLAS		
	Montant H.T	TVA 20,00%	Montant T.T.C	Montant H.T	TVA 20,00%	Montant T.T.C	Montant H.T	TVA 20,00%	Montant T.T.C
1 - Lieu-dit "Les Rues Gaspais" /									
A - Arrêt de bus	19 501,00 €	3 900,20 €	23 401,20 €	17 449,50 €	3 489,90 €	20 939,40 €	18 306,50 €	3 661,30 €	21 967,80 €
B - Aire de stationnement	10 470,00 €	2 094,00 €	12 564,00 €	10 096,50 €	2 019,30 €	12 115,80 €	12 263,00 €	2 452,60 €	14 715,60 €
TOTAL	29 971,00 €	5 994,20 €	35 955,20 €	27 546,00 €	5 509,20 €	33 055,20 €	30 569,50 €	6 113,90 €	36 683,40 €
2 - Lieu-dit "[illegible] Beauvais"									
A - Arrêt de bus - Sens "montée"	24 436,00 €	4 887,20 €	29 323,20 €	21 222,00 €	4 244,40 €	25 466,40 €	22 351,50 €	4 470,30 €	26 821,80 €
B - Arrêt de bus dans le sens "descente"	7 569,00 €	1 513,80 €	9 082,80 €	7 469,00 €	1 493,80 €	8 962,80 €	9 514,00 €	1 902,80 €	11 416,80 €
TOTAL	32 005,00 €	6 401,00 €	38 406,00 €	28 691,00 €	5 738,20 €	34 429,20 €	31 865,50 €	6 373,10 €	38 238,60 €
TOTAL DE L'OPÉRATION	61 976,00 €	12 395,20 €	74 371,20 €	56 237,00 €	11 247,40 €	67 484,40 €	62 435,00 €	12 487,00 €	74 922,00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260413-D202604039-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

RETIENT l'offre de l'entreprise BROCELIANDE TP pour la modernisation des arrêts de bus 2026 pour un montant de 56 237 euros HT pour les arrêts aux lieux dits « beauvais » et « les rues gaspais »

Article 2 :

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)

La Secrétaire de séance,
Christèle GERNIGON